

L'Adresse—M. Malone

l'éternelle opposition et nous n'accepterons pas de petites «jobs» comme celle-là pour nous en aller. Monsieur le Président, pour répondre à ce niveau-là, et je termine là-dessus, au niveau du revenu annuel garanti, d'une politique des gens du troisième âge, je pense que dans le domaine social l'évolution des programmes sociaux s'est faite d'année en année. Jamais au grand jamais cela va se faire de façon radicale. C'est certain qu'on pourrait prendre une solution simpliste, à la NPD; j'ai déjà connu des péquistes qui ont été comme cela et la population s'en est débarrassée assez rapidement, c'est de trouver la meilleure façon. Ce n'est pas le type de revenu annuel qui est important, c'est le contenu, les sommes d'argent et les services qu'ils donneront à la population qui sont importants. C'est pour cela que je suis content que le parti libéral ait progressé au niveau des programmes sociaux, au niveau des personnes âgées, par l'évolution au niveau des familles. Maintenant il est temps qu'on regarde tout cela et peut-être qu'on en viendra à la conclusion que le revenu annuel garanti n'est peut-être pas le meilleur service à donner à la population qui en a besoin, contrairement à l'idéologie du NPD qui est strictement de fausser.

• (1710)

[Traduction]

M. Arnold Malone (Crowfoot): Monsieur le Président, je voudrais commencer en offrant mes vœux les meilleurs à la présidence, à ses adjoints et à tous les leurs, et en nous souhaitant à nous tous du succès avec la nouvelle formule.

Je tiens aujourd'hui à faire part de l'inquiétude que j'éprouve pour les ruraux canadiens, non seulement les producteurs de denrées alimentaires et les personnes qui vivent des produits de la terre, mais aussi pour les villes, les villages et les hameaux qui constellent le pays. D'après les données du recensement de 1891, 82 p. 100 des Canadiens étaient des ruraux. De nos jours, seulement 4 p. 100 des Canadiens vivent dans des fermes et quelque 16 p. 100 en plus vivent simplement à la campagne.

A mon avis, les tendances actuelles d'établissement de la population ont tout lieu de nous inquiéter. Cinquante-sept pour cent de la population canadienne habitent dans les 23 plus grandes villes du pays. On retrouve 79,5 p. 100 de la population canadienne concentrée dans 23 grandes villes et 148 petites villes. Il est clair que c'est également là que réside le pouvoir politique. Il est donc relativement plus difficile d'attirer l'attention dont nous avons besoin pour servir les aspirations du Canada rural. Les autorités des 9 500 hameaux et villages, de même que les producteurs primaires engagés dans l'agriculture, la pêche, les mines et les forêts, doivent frapper plus fort et plus longtemps à la porte des décideurs du pays pour attirer leur attention. Pour parler plus simplement, tandis que l'arrière-pays produit la majeure partie des richesses du pays, ce sont les villes qui en retirent les profits.

Aujourd'hui, les agglomérations de Montréal et de Toronto comptent plus de représentants au Parlement que les trois provinces des Prairies et les deux territoires. Les trois plus grandes villes du Canada, Montréal, Toronto et Vancouver, possèdent collectivement plus de poids au Parlement que 85 p. 100 du territoire canadien. Leur poids est si grand qu'il y a de quoi s'inquiéter.

La société canadienne a besoin de reporter son attention sur le potentiel de l'arrière-pays et de diversifier ses modes d'établissement des populations. Il existe à mon avis chez les citadins un préjugé à l'égard de leurs cousins de la campagne, un préjugé non voulu et certes sans malice. Mais cela cause néanmoins un réel préjudice.

Je vais en donner quelques exemples. Le premier est relativement anodin au point d'en paraître presque futile. Je veux parler du météorologue de la ville. Après six semaines de sécheresse dans les régions rurales, ce sacré bonhomme, armé d'une baguette qu'il promène sur ses cartes météorologiques, apparaît sur nos écrans de télévision et est tout heureux d'annoncer du temps chaud et sec pour la fin de semaine. Ce genre d'attitude est reçu comme une insulte dans les localités rurales. Cela irrite les agriculteurs qui dépendent du temps d'une façon que les citadins peuvent difficilement imaginer.

Qui parmi nous peut prétendre avec raison que Postes Canada agit avec justice et équité en assurant un service gratuit de livraison à domicile dans les zones urbaines tout en forçant les ruraux à louer des boîtes postales métalliques? La majorité des gens de la campagne ne s'attendraient jamais à recevoir un service à domicile, mais ils s'étonnent qu'on leur impose des frais tandis que les citadins bénéficient d'un service gratuit payé par les deniers publics.

On se demande ce qui fait subsister ou disparaître Postes Canada. Cette agence ferme les petits bureaux de poste ruraux à la douzaine. Peu importe que les gens de la campagne aient à faire 100 milles ou plus aller et retour pour avoir leur courrier. Peu importe que l'agriculteur ou l'éleveur ait bien autre chose à faire dans les vastes étendues du sud de l'Alberta. Le seul souci de Postes Canada est de savoir combien de personnes le bureau rural dessert au mille carré et s'il fait ou non ses frais.

Il lui importe peu que les ressources pétrolières et agricoles de la région de Big Stone, en Alberta, rapportent chaque année 60 millions de dollars aux gouvernements fédéral et provincial. Si le bureau de poste local accuse un déficit annuel de 5 000 \$, Postes Canada va le fermer. En outre, cette société ne veut absolument pas toucher à la livraison gratuite du courrier à domicile dans les centres urbains. Que ce service coûte des millions de dollars chaque année n'y fait rien. C'est sur les bureaux de poste des petites localités isolées des régions rurales que Postes Canada compte pour équilibrer son budget. Il se peut que cela marche, mais c'est une tactique purement scandaleuse et cruelle.

Je citerai aussi l'exemple de la compagnie de téléphone. Cette société géante relève de la compétence provinciale, mais elle n'en obéit pas moins aux mêmes forces sociologiques. Dans les centres urbains du pays, on peut avoir une ligne téléphonique privée pour 8 \$, 9 \$ ou 10 \$ par mois. Pour le même prix, l'abonné de bien des régions rurales peut se voir obligé de discuter l'achat d'une moissonneuse-batteuse de 130 000 \$ sur une ligne téléphonique qu'il partage avec trois de ses voisins. En cette ère de l'informatique, les agriculteurs ont besoin de lignes de téléphone privées afin d'avoir accès aux banques de données comptables pour leurs ordinateurs, aux renseignements sur le marché, aux exigences en matière d'alimentation et aux services vétérinaires.

Je voudrais maintenant parler de la prévention qui existe au sein du service de police. J'ai eu l'occasion de téléphoner à la